



N° 3563 - 22 mars 2013
81^e année
L'hebdomadaire
indépendant
des campagnes

LE SILLON BELGE

av. L. Grosjean 92,
1140 Bruxelles

www.sillonbelge.be



Une étude menée par le Cra-w dans le cadre du projet DuraLait auprès de quelques dizaines d'exploitations purement laitières montre que si le mode de production n'influence pas la charge de travail, l'automatisation, la main-d'œuvre disponible et le temps de séjour des animaux à l'étable comptent bien davantage. Photo: M. de N.

Encore plus
d'actualité? Visitez
également notre
site www.sillonbelge.be

Accord au conseil agricole



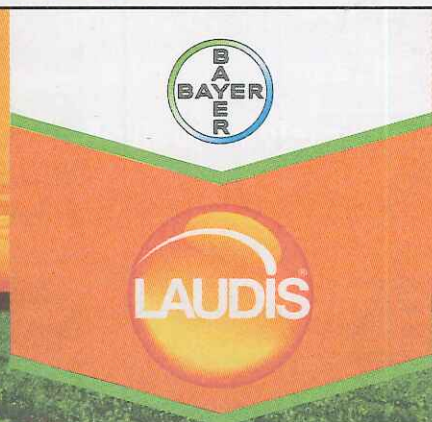
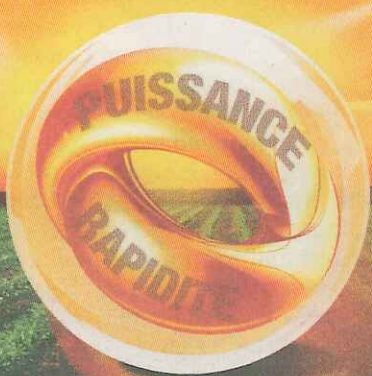
Les ministres européens de l'Agriculture se sont accordés, mardi soir, sur le mandat de négociation sur la nouvelle pac avec la Commission et le Parlement européen. ➤ 04

Maïs et graminées estivales



La présence, certes à très petite échelle, de nouvelles graminées estivales moins sensibles aux traitements herbicides classiques dans les parcelles de maïs requiert une vigilance accrue. ➤ 18

Découvrez
l'effet Laudis:
puissance et
rapidité



- ✓ Puissant contre graminées et dicotylées
- ✓ Action rapide

www.laudis.be

Laudis: marque déposée Bayer. N° d'agrément: 9741/B. Contient 44g/L tembotrione + 22 g/L isoxadifen-éthyl. Utilisez les produits de protection des plantes avec précaution. Lisez toujours l'étiquette et les informations sur le produit avant usage. Pour les phrases de danger et symboles: www.fytoweb.be.

Bayer CropScience

BR20123900

PROJET DURALAIT

Le travail dans les systèmes laitiers

Dans le cadre de DuraLait et de DuraLait Plus, de fin 2009 à début 2013, près de 70 enquêtes relatives au temps de travail ont été réalisées dans des exploitations «100% Lait».

La superficie agricole utile moyenne de ces exploitations est de 60 ha: 90% en prairies, le reste principalement en maïs; une moyenne de 72 vaches laitières par exploitation, une production de 520.000 litres. Les exploitations disposent en moyenne de 1,5 unité de travail.

L'ensemble des exploitants ont, à un moment donné, besoin d'une aide extérieure.

■ Le bénévolat est présent dans plus de deux tiers des fermes: parents retraités, un frère, voire un enfant. Les agriculteurs bénéficiant de ce type de main-d'œuvre doivent impérativement prévoir une relève.

■ Huit exploitations ont un ou deux salariés permanents. Sept autres exploitations ont recours à de la main-d'œuvre rémunérée pour des travaux ponctuels.

■ L'entraide entre agriculteurs existe dans 30% des fermes.

■ Toutes les exploitations, sauf une, font appel à l'entreprise, principalement, pour les travaux de récolte de l'herbe ou pour la culture du maïs.

Le temps de travail

Les modes de production des agriculteurs ont été étudiés: agriculture biologique, confinement total des vaches, exploitations avec des investissements élevés ou faibles, en combinaison avec des achats élevés ou faibles d'aliments.

Ces modes de production n'influencent pas la charge de travail.

Par contre, l'automatisation de l'exploitation (robot de traite, etc.), la main-d'œuvre disponible et le temps de présence des animaux en bâtiment vont l'impacter plus fortement.

Le facteur humain, ou plus particulièrement le comportement de l'éleveur face au travail, est un élément jouant un rôle important sur l'organisation du travail.

Le travail d'astreinte

Les exploitations laitières ont, toute l'année, une astreinte biquotidienne: la traite. Le temps de traite représente 52% du travail d'astreinte, soit une moyenne de 2h30 par traite pour 72 vaches. Un sous-équipement pour la traite entraîne

En production laitière, le mode de production n'influence guère la charge de travail. L'automatisation de l'exploitation (robot de traite, etc.), la main-d'œuvre disponible et le temps de présence des animaux à l'étable l'influencent nettement plus, tout comme le facteur humain, plus particulièrement le comportement de l'éleveur dans l'organisation du travail.



Amélie Turlot lors du 18^e carrefour des productions animales à Gembloux.

une perte de temps. Certaines salles de traite sont inadaptées car elles n'ont pas suivi l'évolution de la taille du troupeau.

Hiver et été

En moyenne, le travail d'astreinte est de 3.470 heures par an pour 72 vaches laitières, soit 67 heures par semaine ou 9h30 de travail par jour. Ce travail est effectué en moyenne par 1,5 Uth.

Une partie de ce travail est déléguée au(x) salarié(s), au(x) bénévole(s), voire à une Cuma. Le travail d'astreinte est plus important en hiver qu'en période estivale: respectivement 11h30 et 8h20 par jour.

Il faut idéalement moins de 35h de travail d'astreinte par UGB, mais 23% des exploitations auditées ne respectent pas cet idéal.

L'efficacité augmente avec la production laitière. Attention toutefois à la taille d'exploitation en fonction de la main-d'œuvre disponible.

La travail d'astreinte est plus fai-

ble là où les éleveurs ont opté pour une plus forte mécanisation: 6h24 par jour et par exploitation.

Robot

Outre un gain de temps, le robot de traite apporte plus de flexibilité dans l'organisation de la journée. L'investissement initial est important et l'agriculteur doit avoir une affinité pour l'informatique. La gestion du troupeau n'est plus la même et les difficultés pour se faire remplacer sont accrues.

Le temps gagné n'est pas équivalent au temps de traite. La suppression de la traite est remplacée par du temps d'observation des animaux, d'analyse des données transmises par le robot et d'interventions liées aux vaches ayant des problèmes avec le robot de traite.

Le travail saisonnier

Le travail saisonnier, sauf certaines tâches dédiées aux superficies fourragères, peut être différé en cas

de besoin. Ce sont des travaux ponctuels.

Le travail saisonnier moyen nécessite 106 jours de travail par an, réalisé pour les deux tiers par les exploitants, la cellule de base. Ce temps est majoritairement consacré à la récolte. Le travail saisonnier destiné aux troupeaux concerne les manipulations des animaux, la prophylaxie, le parage, la tonte, etc, soit 31 jours par an pour un troupeau de 70 vaches laitières, ou 0,5 jour/vache.

L'entretien du territoire (taille des haies, clôtures) représente en moyenne 13 jours de travail.

Un peu moins du tiers des exploitations bénéficie de l'entraide. En moyenne, 8 jours par an, généralement lors de la récolte de l'herbe. La plupart des agriculteurs rendent la pareille à leur voisin.

Peu de temps disponible

Le temps disponible calculé est ce qu'il reste, après déduction. Pour la gestion administrative, les imprévus, les formations et de temps libre, il faudrait ± 1.000 heures par an. Seuls 26% des exploitations auditées répondent à ce critère.

En moyenne, le temps disponible calculé par personne dans la cellule de base est de 754 heures. Ce chiffre varie fortement selon les exploitations. Quatre-vingt pourcents d'entre elles sont dans une situation critique avec moins de 500h.

La majorité des exploitations a donc peu de temps disponible. Il est donc essentiel d'intégrer cette notion lors de tout changement.

La traite est un point à surveiller car cette activité se répète deux fois par jour. Tout «retard» sur cette tâche peut avoir des répercussions importantes sur l'organisation du travail. Une bonne organisation, un équipement adapté à la taille du troupeau, une adaptation de l'infrastructure existante (aire d'attente...) peuvent faire gagner du temps.

Un autre point faible concerne les personnes seules. Ces agriculteurs sont généralement très efficaces mais la taille de l'exploitation ne permet pas de dégager suffisamment de temps disponible calculé. Il faut donc être attentif à ce que la taille d'exploitation soit cohérente avec la main d'œuvre disponible.

D'après la présentation d'A. Turlot